Soyaux

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

eur : Commune de Soyaux, M. le Maire, 235, avenue du Général-de-Gaulle, CS 92515, ix, 16025 Angoulême Cedex, tél. 05.45.97.83.50, mail : mairie@mairie-soyaux.fr http://soyaux.fr/
21160374100011.
ement de commandes : Non.
implique un marche public.
: Schéma directeur des énergies, Rénovation Énergétique, Isolation des Toitures nchers bas.
ence acheteur : 2024/23 2024/24.
de marché : Travaux.
dure : Procédure adaptée ouverte.
ique d'achat : Sans objet.
l'execution : Bâtiments de la Ville, 16800 Soyaux.
: 21 mois.
iption : Schéma directeur des énergies, Rénovation Énergétique, Isolation des Toitures nchers bas.
e du marché : Prestation divisée en lots : Oui .
riantes sont exigées : Non.
1 - Etanchéite.
'exécution : Bâtiments de la Ville.
2 - Faux plafonds.
'exécution : Bâtiments de la Ville.
tions de participation
lications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
de à exercer l'activité professionnelle : Comme mentionné à l'article 3.2 du RC.
ité économique et financière :
et description succincte des critères de sélection, indication des informations et nents requis : Comme mentionné à l'article 3.2 du RC.
ence professionnelle et capacité technique :
et description succincte des critères de sélection, indication des informations et nents requis : Comme mentionne à l'article 3.2 du RC.
é réservé : Non.
tion du nombre de candidats : Non.
sultation comporte des tranches : Non.
ilité d'attribution sans négociation : Oui.
obligatoire : Oui.
réalisée par M. DESEMERY, tél. 06.89.89.50.60 - Email. louis.desemery@morelet.fr
s : Les 1er octobre et 4 octobre 2024 de 8h à 12 heures.
es d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appreciée en fonction ltères énonces ci-dessous avec leur pondération 40% Valeur technique de l'offre, 60%

ignements d'ordre administratifs : Cécile MICHEL, tél. 05.45.97.83.41.
gralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
ntation des offres par catalogue électronique : Autorisée.
e des offres : Lundi 14 octobre 2024 à 12 heures au plus tard.
ignements complémentaires : Instance chargée des procédures de recours et service s duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des s : Tribunal Administratif de Poitiers, 15, rue de Blossac, Hôtel Gilbert, BP 541, 86020 s Cedex, tél. 05.49.60.79.19 - Fax : 05.49.60.68.09 - greffe.ta-poitiers@juradm.f poitiers.tribunal-administratif.fr
1 comporte 3 prestations supplementaires éventuelles.
alisation d'une étanchéite avec dalles sur plots.
pection de l'étanchéité de la toiture de l'école FREINET.
servation de la protection gravillonnée.
à la publication : Le 18 septembre 2024. Les depôts de plis doivent être tivement remis par voie dématérialisée.
consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis integral, accéder au oser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://www.marches-publics.

CHARENTE LIMOUSINE

Communauté de Communes Charente Limousine mmune de Chassenon

VIS AU PUBLIC

dification simplifiée n°3du Plan Local d'Urbanisme de Chassenon

êté en date du 19 septembre 2024 le ent de la CC de Charente Limousine a es modalités de mise à disposition du de la modification simplifiée N°3 du cal d'urbanisme de la commune de non.
êté, le dossier de modification simpli- si qu'un registre où seront consignées servations du public seront tenus à la ition du public durant un mois du 30 bre 2024 au 30 octobre 2024 inclus, sion papier en Mairie de Chassenon, rs et heures habituels d'ouverture et ent disponibles sur le site internet de munauté de communes.

Commune d'ANGOULEME

AVIS AU PUBLIC

Enquête publique préalable à l'aliénation d'une emprise en nature de chemin rural en vue de son aliénation et désignation d'un commissaire enquêteur, par arrêté n° 2024-424 en date du 20 septembre 2024, le maire d'Angoulême a arrêté l'ouverture de l'enquête publique portant aliénation d'une emprise du chemin rural sis La Traversière de Bel Air à Angoulême. A cet effet, M. Jacques VIAN est comme commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera en mairie du 9 octobre 2024 à 9h au 24 octobre 2024 à 18h. Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur qui tiendra trois permanences en mairie : le 9 octobre de 9h à 11h, le 18 octobre de 14h à 16h et le 24 octobre de 16h à 18h. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête. Le maire.

Annonces administratives

GrandAngoulême AGGLOMÉRATION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRANDANGOULÊME

AVIS DE MISE À DISPOSITION AU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°5 DU PLUI PARTIEL DE GRANDANGOULÊME

Par délibération du 12 mai 2016, le conseil communautaire a fixé les modalités de mise à disposition au public des procédures de modification simplifiée des documents d'urbanisme.
Par arrêté du 31 mai 2024, le Président de GrandAngoulême a prescrit la modification simplifiée n°5 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) partiel de GrandAngoulême, en vue de corriger une erreur matérielle, d'adapter les règlements écrit et graphique, de faire évoluer des emplacements réservés, de revoir des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) en zone urbaine, de supprimer un linéaire commercial et d'étendre une centralité commerciale, pour répondre aux différentes demandes sur les communes d'Angoulême, Fléac, Gond-Pontouvre, La Couronne, L'Isle d'Espagnac, Magnac-sur-Touvre et Saint-Yrieix-sur-Charente.
La mise à disposition au public se déroulera **du lundi 07 octobre 2024 à 9h00 au jeudi 07 novembre 2024 à 17h00 inclus, soit une durée de 31 jours consécutifs.**
Pendant la durée de la mise à disposition au public, le dossier de modification simplifiée n°5 sera consultable au service planification de GrandAngoulême, 139 rue de Paris à Angoulême, ainsi qu'en mairies d'Angoulême et La Couronne, aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de GrandAngoulême www.grandangouleme.fr (http://www.grandangouleme.fr/vivre-et-habiter/urbanisme/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/).
Durant cette période, le public pourra consigner ses observations et propositions :
- dans les registres ouverts à cet effet au service planification de GrandAngoulême et en mairies d'Angoulême et La Couronne.
- par écrit : Communauté d'agglomération de GrandAngoulême - Modification simplifiée n°5 du PLUi partiel de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey, 16000 Angoulême ;
- par courriel à : plui@grandangouleme.fr
Cet avis est affiché au siège de GrandAngoulême et en mairie des 16 communes membres huit jours au moins avant le début de cette mise à disposition, et le restera pendant toute sa durée. Il est également publié sur le site internet de GrandAngoulême.
Au terme de la mise à disposition, le bilan de cette procédure sera présenté en conseil communautaire de GrandAngoulême, qui pourra approuver la modification simplifiée n°5 du PLUi partiel de GrandAngoulême.
Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées au service planification de GrandAngoulême au 05 86 07 70 38 ou par courriel à plui@grandangouleme.fr.

Annonces légales

SARL NOTASERR
11 Allée Serr
33100 Bordeaux

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Amélie AUDIGER, Notaire au sein de la SARL « NOTASERR », titulaire d'un Office Notarial à Bordeaux (Gironde), 11 Allée Serr, le 26 août 2024, enregistré au service enregistrement de Bordeaux le 28 août 2024, volume 2024N, n°4613, aux droits de dix mille trois cent dix euros (10 310,00 eur), la Société dénommée BOULANGERIE PATISSERIE MENESPLIER, siégeant à Saint-Michel (16470), 40 Bis avenue de la République, identifiée au SIREN sous le n°453630634 et immatriculée au RCS d'Angoulême, a cédé à la Société dénommée PAPY BROS, siégeant à Saint-Michel (16470), 40 avenue de la République, identifiée au SIREN sous le n°931290191 et immatriculée au RCS d'Angoulême, un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie et vente de boissons à emporter sis à Saint-Michel (16470), 40 Bis Avenue de la République, lui appartenant, connu sous le nom commercial «AUX DELICES DU PALAIS», et pour lequel il est immatriculé au RCS d'Angoulême, sous le n°453630634.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trois cent mille euros (300 000,00 EUR) s'appliquant aux éléments incorporels pour deux cent trois mille (203 000,00 EUR) et au matériel pour quatre-vingt-dix-sept mille euros (97 000,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, dans les locaux du cabinet de Maître Rochefort, situés à Angoulême (16000), 23 Place Bouillaud où domicile a été élu à cet effet.

WEST ENERGIES
SAS au capital de 5 000 €
Siège social : ZA Bois Chaduteau
16290 ASNIERES SUR NOUERE
RCS ANGOULEME
518 597 612

MODIFICATION

En date du 31/10/2023, l'associé unique a décidé à compter du 31/10/2023 de nommer en qualité de président Monsieur GARRIDO Laurent, demeurant ZA Bois Chaduteau, 16290 ASNIERES SUR NOUERE en remplacement de GROUPE D.E.R., SAS au capital de 2 257 000 euros, pour cause de démission.
Modification au RCS ANGOULEME.
GARRIDO Laurent

Découvrez la voiture qui vous correspond
sur www.sudouest-auto.com
Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest
Charente Libre